**48ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel (EPU)**

Du 20 au 31 janvier 2025

**Examen du rapport de la Gambie**

**Déclaration de la délégation guinéenne**

*Genève, le 21 janvier 2025*

​​​​​​*(09 h 00 – 12h 30)*

**M. Mohamed FOFANA**

***Deuxième Secrétaire***

**Merci Monsieur le Vice Président,**

La Guinée souhaite la bienvenue à la délégation gambienne et la remercie pour la présentation de son rapport national qui fait état d’importants progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations issues du 3ème cycle de l’EPU, notamment la signature du deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la mise en place de la commission des droits humains, l’examen d’ensemble du cadre constitutionnel et la suppression des dispositions relatives à la peine de mort dans le projet de constitution.

Dans un esprit constructif, la Guinée encourage la Gambie à mettre en œuvre les recommandations suivantes:

1. Poursuivre les efforts pour renforcer la coopération avec les organes régionaux et internationaux chargés des droits de l’homme;
2. Adopter une stratégie pour détecter et stopper les discours de haine sexiste et de cyber-intimidation;
3. Veuiller à ce que le processus de révision de la Constitution, du code pénal, et du code de procédure pénale soit mené en conformité avec les normes internationales relatives aux droits humains.

Pour finir, ma délégation souhaite un plein succès à la Gambie dans la mise en œuvre des recommandations de cet examen.

Je vous remercie